

Manifestation en défense de la maternité Les Lilas

vendredi 23 septembre 2011, par [Cadac](#), [CNDF](#) (Date de rédaction antérieure : 22 septembre 2011).

Maternités, manifestation, Les Lilas.

mercredi 14 septembre 2011

Samedi 24 Septembre 2011

Le collectif de défense de la maternité des Lilas appelle à une manifestation.

RV à

11 heures, 12-14 rue du Coq-Français

Les Lilas (M° Mairie-des-Lilas).

Communiqué de presse de la CADAC

lundi 12 septembre 2011

Appel de la Cadac et du Cndf : Soutien à la Maternité des Lilas 93

Manifestation nationale le 24 septembre 2011

Départ devant la Maternité, rue du Coq Français, à 11h

Jusqu'où iront-ils dans leurs offensives contre les femmes ?

Elles ne peuvent ni avorter et bientôt plus accoucher sauf à payer le prix fort.

71 femmes, aidées par le Planning Familial de Paris, ont été contraintes, cet été, d'aller avorter aux Pays-Bas faute de places dans les hôpitaux parisiens.

Cet été 2011, nous apprenons la fermeture de l'Institut de puériculture de Paris, les menaces sur la Maternité des Lilas, la possible disparition de la Maternité des Bluets : trois centres emblématiques pour la qualité des soins. Ces deux derniers établissements sont aussi reconnus pour l'accueil qu'ils réservent aux femmes qui désirent avorter.

Les élections présidentielles et législatives approchent. Messieurs Mesdames les politiques, vous ne pouvez continuer à ignorer les aspirations et les besoins d'une majorité de femmes de ce pays.

Que proposez-vous pour maintenir la qualité des soins et l'égalité face à la santé ?

Il y a urgence à suspendre les directives des Agences Régionales de Santé qui conduiront à une catastrophe sanitaire et sociale.

N'entendez-vous pas que se jouer de la justice sociale c'est remettre en question notre socle démocratique commun ?

C'est pourquoi nous appelons à manifester le samedi 24 septembre 2011 à 11h en soutien à la Maternité des Lilas 93. La manifestation partira de la Maternité elle même, rue du Coq Français, aux Lilas.

Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception - Le 11 septembre 2011

Communiqué de presse de la Cadac

dimanche 17 juillet 2011

Communiqué de soutien

L'ARS (l'Agence régionale de santé) a dévoilé ses plans à l'encontre de la Maternité des Lilas. L'objectif du blocage exercé sur le projet de reconstruction de la maternité est désormais déclaré.

L'ARS annonce la vente de cet établissement à un fonds de pension australien, pour constituer un pôle hospitalier privé, incluant deux cliniques situées à proximité exerçant d'autres d'activités.

Cela signifie clairement que tant pour les accouchements que pour les IVGs, l'équipe de la Maternité des Lilas qui a depuis de nombreuses années placé les besoins des femmes au cœur de son travail n'aura plus aucune maîtrise de son activité et des moyens disponibles pour l'exercer. Elle sera soumise à une unique priorité, la rentabilité.

L'objectif d'augmentation des profits conduira à comparer les bénéfices générés par les divers actes médicaux, et imposera des changements d'activités selon ce critère.

Ce projet est totalement inacceptable, nous nous indignons que la santé des femmes soit ainsi bradée par les autorités en charge de la santé.

La CADAC (Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception) se mobilisera sans relâche pour défendre l'avenir de cet établissement emblématique dans la lutte pour les droits des femmes.

La Maternité des Lilas n'est pas à vendre, elle est à nous !

Fait à Paris le 12 juillet 2011
